

ATTESTATION DE SHON

Conformément règlement du lotissement le Clos Merçais rue de la Cité à Abbaretz (44170), ayant fait l'objet d'un permis d'aménager N° PA044405308F3002 délivrée le 21 juillet 2008,

je, soussigné Monsieur Pajot Philippe, agissant en qualité de gérant de la société BATIPROMO, atteste que la SHON des huit lots du lotissement ci-dessus désigné s'établit comme suit :

REPARTITION DE LA SURFACE HORS OEUVRE NETTE (S.H.O.N.)

Il n'est pas fixé de COS en zone 1AU

N° de Lots	Superficie En m ²	S.H.O.N. En m ²
1	611	250
2	724	250
3	650	250
4	690	250
5	728	250
6	700	250
7	701	250
8	701	250
9	660	250
10	700	250
11	645	250
12	689	250
13	683	250
14	531	250
15	524	250
16	624	450
17	558	250

Les surface communes représentent 4646 m², soit 29% de la surface totale du lotissement. Elles concernent les voies, parkings, espaces verts et communs et bassin, non cessibles, qui resteront propriété de l'association syndicale. Les espaces verts représentent 1939 m², soit 12 % des surfaces totales.

Selon l'extrait du règlement du lotissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Plessé, le 1^{er} décembre 2008

